

DÉTAILS DE LA FORMATION

+ OBJECTIFS

- Comprendre les principes directeurs de l'ISO 26000 et découvrir les modalités de mise en œuvre de la responsabilité Sociétale des entreprises telles que prévues dans la norme ISO 26000
- Repérer des axes de progrès applicables dans l'entreprise

+ PUBLIC

- Responsable de projet développement durable
- Chefs d'entreprise
- Toute personne désirant découvrir ce référentiel international

+ PRÉREQUIS

- Avoir un minimum d'expérience dans l'industrie

+ DURÉE

- 1 jour, soit 7 heures

+ NOMBRE DE STAGIAIRES

PAR SESSION

- de 1 à 6 p. maximum par groupe

+ BUDGET

- Inter-entreprises : 190 € H.T / personne
- Intra entreprise : nous consulter

+ DÉLAI D'ACCÈS

- Nous consulter

+ MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative
- Alternance de théorie et de pratique
- Diaporama
- Support fourni au format électronique
- Exercices de mise en situation

+ MODALITÉS D'ÉVALUATION ET FORMALISATION À L'ISSUE DE LA FORMATION

- Enquête de satisfaction stagiaire
- Bilan formateur / formatrice
- Remise d'une attestation individuelle de formation
- Délivrance d'une grille des compétences
- Enquête de satisfaction client

Alliance Form'Action

13 rue de la Maladrerie

Hameau Les Povots

10210 CHAOURCE

03 25 40 16 53

06 23 96 56 82



Alliance
Form'Action
Former, notre passion... et si nous la partagions ?

jf.lhoret@aformaction.fr - www.aformaction.fr

OF: N° 21 10 00647 10 - N° SIRET: 508 379 328 00042 - TVA FR : 12508379328

AFA20EN05

PROGRAMME DE FORMATION

- + SON ORIGINE, SES OBJECTIFS
- + LES PRINCIPES DE LA RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES
- + L'ISO 26000 ET LES AUTRES TEXTES FONDATEURS
- + LE PLANNING DE MISE EN ŒUVRE
- + LE CONTENU GLOBAL DE L'ISO 26000
- + LE VOCABULAIRE ASSOCIÉ POUR BIEN S'APPROPRIER LES EXIGENCES
- + LA RESPONSABILITÉ DE RENDRE COMPTE
- + LA NOTION DE TRANSPARENCE
- + LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE AU CŒUR DE LA RSE
- + LA PLACE DES PARTIES PRENANTES : IDENTIFICATION ET ORGANISATION DU DIALOGUE
- + LE PRINCIPE DE LÉGALITÉ, LES NORMES INTERNATIONALES ET LES DROITS DE L'HOMME
- + COMPRENDRE ET IDENTIFIER LES MOYENS DE S'ENGAGER SUR CES GRANDS THÈMES :
 - o la gouvernance de l'organisation
 - o les droits de l'homme
 - o les relations et conditions de travail
 - o l'environnement
 - o les bonnes pratiques des affaires
 - o les questions relatives aux consommateurs
 - o l'engagement sociétal : l'aide au développement des populations locales
- + LES IMPLICATIONS CONCRÈTES DANS L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE
- + LES ACTEURS CONCERNÉS
- + DÉTERMINER LA PERTINENCE DES QUESTIONS CENTRALES DE LA RSE
- + IDENTIFIER ET HIÉRARCHISER SES PARTIES PRENANTES
- + DÉFINIR SES NOUVEAUX INDICATEURS
- + DÉFINIR UN PLAN D'ACTION GLOBAL ET PROGRESSIF